

**1.2.5-2 ÉPREUVES INDIVIDUELLES****COUPE DES PRÉSIDENTS DES ASSOCIATIONS D'ENTREPRISE****RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE**

Ce règlement complète les règlements des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements des épreuves fédérales.

**CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Ouvert aux personnalités suivantes :

- Présidentes ou Présidents d'AS entreprise, STE ou CE affiliée à la ffgolf ou Présidents de la section golf
- Présidentes ou Présidents de la Commission Sportive

**Le nombre maximum de participants est fixé à 86.**

**Pour les joueuses et joueurs :** (voir le règlement général)

- Un seul représentant par AS
- Les licenciés indépendants ne sont pas admis
- **Limite supérieure d'index : 35,4**  
Les joueurs ayant un index supérieur à 35,4 pourront participer mais joueront avec un index de 35,4.  
L'index pris en compte est celui figurant dans Fléole 7 jours plein avant l'épreuve.

**FORME DE JEU**

Stableford brut et net / 18 trous / le brut prime le net.

En cas d'égalité le départage sera fait en comparant les 9 derniers trous, puis les 6 derniers, puis les 3 derniers, puis le dernier, puis si l'égalité subsiste, trou par trou en remontant.

**ENGAGEMENT**

Les inscriptions se feront en ligne sur le site de la fédération et **au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve** (voir clôture § 1.1.)

**TIRAGE DES DÉPARTS**

Le tirage des départs sera disponible au golf et sur le site de la fédération la veille de l'épreuve.

**COMITÉ DE L'ÉPREUVE**

- Le Président de la Commission du Golf d'Entreprise de la ffgolf.
- Un représentant du golf.
- Le délégué du golf d'entreprise de la Ligue.
- + d'autres personnes désignées par la ffgolf

**REMISE DES PRIX**

La remise des prix aura lieu au cours du dîner des Présidents.

Souvenirs offerts par la ffgolf aux 3 premiers en brut et au vainqueur en net.

**Les trophées seront confiés pendant la remise des prix aux vainqueurs en brut et en net.**